

GUIDE DE L’AFFILIATION

Rejoignez nos Clubs Affiliés !!

I. QU’EST-CE QUE LA FFCA® ?

« *La cuisine faite par des amateurs, pour des amateurs* »

Le but de la FFCA est de promouvoir la **cuisine de loisir** pratiquée par des amateurs et de fédérer l’ensemble des acteurs œuvrant pour le développement de la cuisine plaisir : le grand public, les écoles de cuisine, les associations culinaires, d’œnologie, Arts de la Table et les blogueurs culinaires.

La fédération recense aujourd’hui plus de **10 000 membres** à travers la France qui font vivre la FFCA tous les jours par :



1. Les événements culinaires qu’elle propose tout au long de l’année. La FFCA organise **le Championnat de France de Cuisine Amateur®**. Une belle occasion pour les passionnés de se rencontrer et de confronter leurs connaissances.



2. **Des contacts permanents avec les acteurs du monde culinaire** (écoles de cuisine pour amateurs, blogueurs...) et une présence au contact du grand public dans de **nombreuses manifestations locales, régionales et nationales** (*Foire de Bordeaux, Envie culinaire de Lille, Foire de Paris, Salon Saveurs à Paris, Papilles en fêtes*) et sur tous les marchés parisiens.



3. **Les publications de la Fédération :**

- Annuaire des Ecoles de Cuisine pour Amateurs et des Blogs de cuisine
- Site internet de la Fédération :
www.ffcuisineamateur.org.



4. **La vie de la communauté** qui construit et enrichie la Fédération. Dans votre ville ou votre région, des personnes partagent les mêmes passions que vous. Nous vous donnons la possibilité de vous mettre en contact avec elles et de partager votre passion pour la cuisine, l'œnologie, les Arts de la Table à travers diverses initiatives : une visite de lieux culinaires, un marché...

II. QUI PEUT S’AFFILIER A LA FFCA® ?

Toutes les associations Loi 1901, quelques soient leurs activités à partir du moment où elles s’engagent à partager et à respecter les valeurs de notre Fédération telles qu’elles sont présentées dans nos Statuts.

Cet engagement se matérialise par l’affiliation à la Fédération.

L’affiliation coûte 49 euros / an, elle est valable douze mois et renouvelable à chaque date anniversaire. Cette affiliation vous permet de bénéficier d’un véritable relais national pour vous épauler dans vos démarches et vos actions.

Une affiliation prise le 10 juin 2010 devra donc être renouvelée le 10 juin 2011.

II. QUELQUES EXEMPLES D’AVANTAGES LIES A L’AFFILIATION A LA FFCA

1. L’assistance

La Fédération Française de Cuisine Amateur® s’engage, auprès de ses clubs affiliés, à :

- Leur fournir un accompagnement administratif pour la création, le fonctionnement de l’Association ;
- Fournir une assurance à leurs membres grâce à la licence de la FFCA dans le cadre de leurs activités ;
- Leur accorder l’ensemble des privilèges liés aux statuts de licenciés ;
- ...

2. La promotion et communication

La FFCA s’engage à assurer la promotion des associations affiliées auprès de tous ses adhérents

- Présence sur notre site internet dans la rubrique «Communauté - Association» faisant référence à l’ensemble de leurs coordonnées, logo, spécificités... ;
- Présence sur notre site internet dans la rubrique « Actualités » afin de promouvoir leurs actions et initiatives ;
- ...

3. L’assurance

Chaque membre de l’association porteur d’une licence FFCA valide est couvert par l’assurance fédérale spécifique à la pratique de la cuisine par des amateurs. Celle-ci est valable lors des cours de cuisine dispensés par votre association affiliée à la FFCA.

IV. LES OBLIGATIONS DU CLUB DE CUISINE AMATEUR AFFILIEE

Les associations affiliées à la FFCA® s'engage à :

- Faire adhérer ses membres à la FFCA via une licence qui coûte 20€ ;
- Assurer la promotion de la FFCA® auprès de tous leurs membres et sur l'ensemble de leur ressort géographique ;
- Faire profiter ses membres des avantages offerts par la FFCA ;
- ...

V. POURQUOI DES CLUBS LOCAUX ET UN PRESIDENT A LEUR TETE ?

L'objet d'un Club de Cuisine Amateur est de permettre à toutes les personnes qui partagent la passion de la cuisine, de l'œnologie et des arts de la table, de se regrouper en une communauté pour avoir plus de plaisirs et d'occasions de pratiquer leur passion.

Chaque adhérent à la Fédération Française de Cuisine Amateur fait à la fois partie d'une communauté locale (via son Club de Cuisine Amateur) et nationale (via la Fédération Française).

Par l'intermédiaire de son club affilié, la FFCA® assure l'animation de cette communauté : développer la pratique et aider ses membres. Ceci ne peut se faire sans échelon local à travers la France.

Le Président est un cadre de la Fédération, puisqu'il est son représentant local. Il est le relais entre la Fédération et les membres de son Club. Il a l'initiative de l'animation de son club avec le soutien de la Fédération selon ses besoins.

VI. COMMENT CREER SON CLUB DE CUISINE, ŒNOLOGIE OU ART DE LA TABLE ?

Pour créer votre propre Club, il vous suffit de remplir les documents en annexe et d'effectuer les démarches administratives.

Pour vous aider, vous trouverez toutes les informations utiles dans les documents joints au guide d'affiliation.

En espérant que ces renseignements auront répondu à la majorité des questions qui vous préoccupent. Toute l'équipe de la FFCA est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.